



Montréal, le 28 janvier 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des
coûts et la structure tarifaire de Énergir
Dossier R-3867-2013 Phase 2A**

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n^o 1 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre de la phase 2A du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2020-006, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées **au plus tard à 12h, le 14 février 2020**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

p. j.